



# NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR DU TOURISME

En raison du vieillissement de la population canadienne et du déclin du taux de natalité, on prévoit que le nombre de postes à combler dans le secteur du tourisme explosera d'ici 2025, atteignant un quart de million d'emplois. Statistique Canada prédit qu'avant 2011, la croissance de la main-d'œuvre canadienne en général et, par extension, la vitalité de l'économie dépendront entièrement de l'immigration<sup>1</sup>.

## Aperçu du secteur du tourisme au Canada

Le secteur du tourisme au Canada est composé de cinq sous-secteurs : restauration, transport, hébergement, loisirs et divertissements, et services de voyages. Le tourisme est donc un acteur important et dynamique de l'économie nationale. En 2008, les dépenses dans le secteur touristique au Canada s'élevaient à 75 milliards de dollars et la contribution de ce secteur au PNB était de 2,2 %.

Selon l'Enquête de 2008 sur la population active, 1,75 million de personnes travaillaient dans le secteur du tourisme au Canada, ce qui correspond à 10,2 % de la population active canadienne. Parmi les cinq sous-secteurs, la restauration employait le plus de personnes, soit 827 900 (47 % de la main-d'œuvre du secteur touristique).

Même s'il existe plus de 400 types d'emplois dans le secteur du tourisme, les trois quarts de la main-d'œuvre se concentrent dans les 38 principaux types d'emplois. Un tiers de tous les travailleurs de ce secteur occupent des emplois comme serveurs au comptoir, aides de cuisine, serveurs d'aliments et de boissons, et cuisiniers.

## Un travailleur du secteur touristique sur quatre est né à l'étranger

Le quart (24 %) des employés du secteur touristique étaient nés à l'étranger. Cette proportion correspond au nombre de travailleurs nés à l'étranger<sup>2</sup> dans l'ensemble de la population active canadienne (22 %). Ces données démontrent que le secteur du tourisme doit se tourner vers les nouveaux arrivants pour répondre à ses besoins en main-d'œuvre.

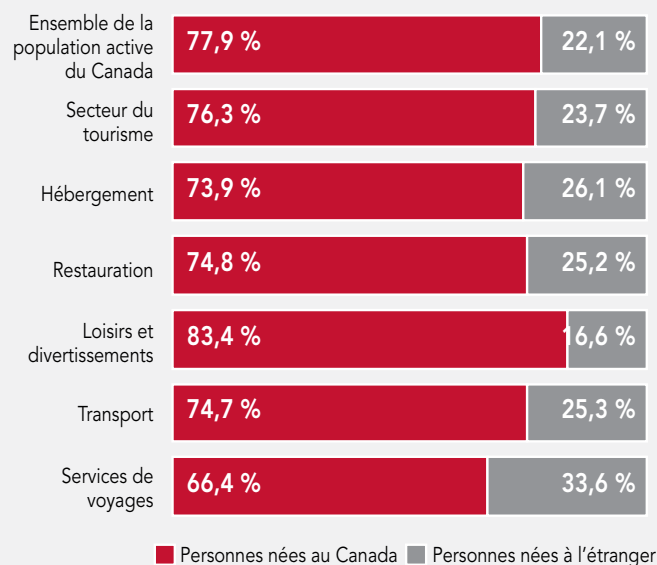
Pour attirer et conserver les travailleurs de l'extérieur du Canada, les employeurs du secteur touristique utilisent plus qu'auparavant le Programme des travailleurs étrangers temporaires du gouvernement fédéral et les programmes des candidats des provinces et des territoires.

## Le sous-secteur des services de voyages affichait le pourcentage le plus élevé de travailleurs nés à l'étranger

Dans le sous-secteur des services de voyages, un travailleur sur trois était né à l'étranger : il s'agissait du nombre le plus important de nouveaux

arrivants parmi les cinq sous-secteurs. C'est dans le sous-secteur des loisirs et divertissements que l'on retrouvait, toutes proportions gardées, le moins de travailleurs nés à l'étranger.

## Répartition de la population active occupée dans le secteur du tourisme selon le lieu de naissance (2006)



SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

En 2006, on retrouvait le plus de travailleurs nés à l'étranger dans les six fonctions de travail suivantes : chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses (58 %), chefs (48 %), gouvernants principaux/gouvernantes principales d'hôtel ou d'établissement (38 %), directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires (36 %), préposés/préposées à l'entretien et au nettoyage – travaux légers (35 %), et conseillers/conseillères en voyages (34 %).

## Les hommes nés à l'étranger étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur du tourisme que leurs homologues féminins

Bien que la répartition des sexes dans la population active immigrante en 2006 était homogène, un plus haut pourcentage d'hommes immigrants (26 %) que de femmes immigrantes (20 %) travaillaient dans le secteur du tourisme.

Parmi les sous-secteurs du tourisme, celui des services de voyages employait la plus grande proportion d'hommes nés à l'étranger (38 %).

<sup>1</sup> Statistique Canada. « Étude : Les immigrants sur le marché du travail canadien », *Le Quotidien*, 10 septembre 2007.

<sup>2</sup> Selon le Recensement de 2006, la population née à l'étranger habitant au Canada désigne les résidents permanents et non permanents. Dans le dernier cas, il s'agit des personnes détenant un permis de travail ou un visa d'étudiant ou celles qui étaient demandeurs du statut de réfugié au moment du recensement.

	Personnes nées à l'étranger	
	HOMMES	FEMMES
CANADA	22 %	22 %
SECTEUR DU TOURISME	26 %	20 %
Hébergement	26 %	22 %
Restauration	30 %	21 %
Transport	27 %	19 %
Loisirs et divertissements	16 %	16 %
Services de voyages	38 %	31 %

SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

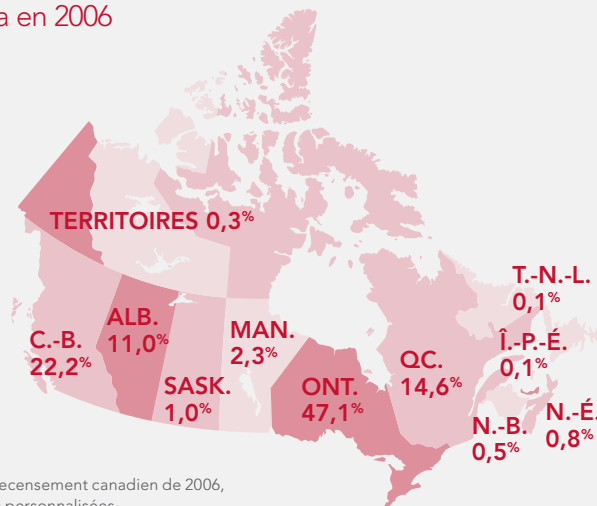
## Un travailleur sur trois né à l'extérieur du Canada a plus de 35 ans

Les employés du secteur touristique nés à l'étranger étaient plus âgés que ceux de la population active immigrante en général. Les travailleurs immigrants âgés de plus de 35 ans représentaient un quart de la population active dans l'ensemble de l'économie canadienne et un tiers de la main-d'œuvre du secteur du tourisme.

## Près de la moitié des travailleurs immigrants du secteur touristique travaillaient en Ontario

Les travailleurs nés à l'étranger employés dans le secteur touristique étaient plus susceptibles d'occuper un emploi en Ontario (47 %), en Colombie-Britannique (22 %) et au Québec (15 %). Ces données reflètent la taille de la population active de ces provinces et le fait que la plupart des nouveaux arrivants s'installent à Toronto, à Vancouver et à Montréal.

## La répartition géographique des personnes nées à l'étranger employées au sein du secteur touristique au Canada en 2006



SOURCE : Recensement canadien de 2006, totalisations personnalisées.

En comparant le nombre de travailleurs immigrants employés dans le secteur du tourisme avec la proportion globale de travailleurs immigrants de chaque province, on remarque une tout autre tendance : le taux de travailleurs nés à l'étranger et occupant un poste dans le secteur du tourisme était plus élevé en Alberta, au Québec et en Saskatchewan.

En Alberta et en Saskatchewan, les employés immigrants du secteur touristique étaient plus susceptibles de travailler dans le sous-secteur de la restauration. Au Québec, ce même groupe composait, en grande partie, la main-d'œuvre du sous-secteur des services de voyages.

## Les villes de l'Alberta présentaient la plus grande proportion de travailleurs du secteur touristique nés à l'extérieur du Canada

En ce qui concerne les villes, la plupart des employés immigrants du secteur touristique travaillaient à Toronto (50 %), à Vancouver (46 %), et à Calgary (31 %).

Quand on compare le pourcentage d'immigrants employés dans le secteur touristique avec la proportion globale de travailleurs immigrants d'une ville, on constate une tendance différente. Dans ce cas de figure, le taux d'immigrants occupant un emploi dans le secteur du tourisme était proportionnellement plus élevé à Calgary, à Edmonton et à Ottawa-Gatineau que dans les autres villes. Dans ces régions métropolitaines, les travailleurs nés à l'étranger occupaient en général un emploi en hébergement. À Calgary et à Ottawa-Gatineau, ils travaillaient également dans le sous-secteur de la restauration.

## Un travailleur sur cinq au sein du secteur touristique n'a ni le français, ni l'anglais comme langue maternelle

Les travailleurs du secteur touristique étaient un peu plus susceptibles (22 %) que les travailleurs de l'ensemble du Canada (20 %), tous secteurs confondus, d'avoir une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Plus d'hommes (23 %) que de femmes (18 %) parlaient une autre langue que l'anglais ou le français.

*En plus de la connaissance d'une langue étrangère, les nouveaux arrivants peuvent apporter une touche particulière en ce qui concerne le service et l'attraction de la clientèle provenant d'autres pays. Étant donné que le secteur du tourisme au Canada dépendra de plus en plus des marchés touristiques non traditionnels, la main-d'œuvre née à l'étranger s'avère une précieuse ressource pour l'employeur qui veut offrir un service inclusif et culturellement diversifié.*

## À PROPOS DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

Le rapport « Profil démographique des employés du secteur touristique » est produit tous les cinq ans, une fois les données du nouveau recensement rendues publiques. Ce sommaire a été élaboré à l'aide des données particulières au secteur du tourisme recueillies dans le cadre du Recensement de 2006, et fournit des statistiques sur l'emploi pour les groupes démographiques de la main-d'œuvre en tourisme.

Des brochures présentant un résumé des résultats de l'étude pour l'ensemble du Canada, ainsi que pour chacune des provinces, sont également disponibles au [www.cthrc.ca](http://www.cthrc.ca).

Des questions? Pour plus d'information : [research@cthrc.ca](mailto:research@cthrc.ca).

Publication du  
Conseil canadien des  
ressources humaines en tourisme



Canada

Financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme des conseils sectoriels.